



Convention de gestion provisoire concernant l'exercice de la compétence GEMAPI

Annexe N°1- Définition des missions objet de la présente convention

1- S'agissant de la section de fonctionnement

Montant estimé des dépenses de fonctionnement afférente à la mise en œuvre des compétences visées par la convention

Dont dépenses de fonctionnement hors personnel (TTC)	5000
Dépenses de personnel (directes et indirectes)	0
Total dépenses de fonctionnement	5000

Montant estimé des recettes de fonctionnement afférente à la mise en œuvre des compétences visées par la convention

Recettes estimées	0
-------------------	---

2- S'agissant de la section d' Investissement

Réalisation d'études, missions de maitrises d'œuvre, des marchés travaux

Sollicitation des subventions et certification des dépenses en découlant

concernant l'opération d'équipement : REALISATION DES TRAVAUX HYDRAULIQUES SUR LA SECTION AVAL DU RUISSEAU DE LUPINO

Dépenses

Montant Prévisionnel TT	CP 2018	CP2019	CP2020	CP2021	CP 2022
2 630 000,00	-	17 850,15	943 874,92	1 662 552,00	5 722,93

Recettes

Montant prévisionnel	CP 2018	CP2019	CP2020	CP2021	CP2022
1 439 550,00	0,00	-	431 865,00	719 644,98	288 040,02